

Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Service de la Stratégie Immobilière Division des locations

Les réponses devront être reçues au plus tard le 16 février 2023, par courriel à l'adresse suivante : immeubles.soumissions@montreal.ca

Catégorie : Appel d'intérêt

Appel d'offres : 004-LOC

Descriptif : Recherche d'espaces locatifs dans l'arrondissement de Côte-Des-Neiges---Notre-Dame-De-Grâce pouvant servir de « centre communautaire ». La Ville de Montréal souhaite inviter toutes parties intéressées à lui soumettre une réponse, au sujet d'espaces locatifs disponibles, d'une superficie se situant entre 650 m² (7 000 pi²) et 1 115 m² (12 000 pi²). Les locaux doivent obligatoirement respecter les critères suivants :

Localisation : arrondissement de Côte-Des-Neiges—Notre-Dame-De-Grâce

Critères et spécifications :

1. Locaux proposés devront se trouver à l'intérieur du périmètre géographique suivant :
 - i. Au nord : Chemin de la Côte-St-Luc
 - ii. Au sud : Avenue Somerled
 - iii. À l'est : Avenue Borden
 - iv. À l'ouest : Avenue Mayfair
2. Les locaux à louer peuvent être dans un édifice existant ou dans un édifice à construire pour une occupation le ou avant le 30 septembre 2024.

Renseignements : Pour toute question s'adresser à : immeubles.soumissions@montreal.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'intérêt seront disponibles à compter du 9 janvier 2023.

Les personnes et les entreprises intéressées par cet appel de proposition peuvent se procurer les documents en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Le bail éventuel pourra être signé, soit par la Ville de Montréal, par le réseau de la santé ou par un organisme communautaire reconnu. La Ville de Montréal n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les répondants.

Fait à Montréal, le 9 janvier 2023

Le greffier de la Ville,
Emmanuel Tani-Moore, avocat

Journaux de publication : Le Devoir Autre à préciser* : _____

Système à deux enveloppes : oui _____ non

Autre information utile aux fins du traitement des soumissions ? _____

*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.

Version mars 2019